

Entre l'œuf et la poule, lequel a été créé le premier ?

C'est une bonne question et chacun peut avoir sa réponse. Il en est de même pour les véhicules électriques. Faut-il attendre qu'un parc important de véhicules électriques soit en circulation pour mettre en place un réseau de bornes de rechargement, ou faut-il d'abord que ce réseau soit en place pour que se développent et se démocratisent les ventes de véhicules électriques ?

Les élus ont considéré qu'il était important que la commune dispose de bornes de rechargement pour accompagner le mouvement national, certes encore trop timide mais réel, de développement de ces bornes. Ils ont conclu un accord avec le SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres) qui installera donc **2 bornes de rechargement rapide** (l'une place Cail, côté sud et l'autre au stade J. Courivaud). L'investissement total de 26 700 € TTC est subventionné à hauteur de 80% ; ce qui représentera une dépense de 4 500 € environ pour la commune.

Ces bornes devraient être installées avant la fin de l'année et tout le monde pourra s'en servir puisqu'elles feront partie d'un réseau de bornes accessibles à partir de cartes. Il va de soi que ce seront bien les utilisateurs qui paieront l'électricité consommée.

Il est formellement interdit de...

Comme chacun le sait, notre commune s'est engagée largement depuis 6 ans dans une politique de réduction massive de l'emploi de produits pesticides (désherbants...). Cette volonté locale est reconnue à travers les différentes distinctions qu'a reçues la commune. Nous aimerions faire partager à chacun d'entre vous **la nécessité de réduire aussi l'emploi de ces produits dangereux**. Si nous ne pouvons pas interdire cet emploi dans les espaces privés, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'utiliser de tels produits sur la voie publique. Or, nous constatons que cette interdiction n'est pas toujours respectée. Nous vous informons que nous serons amenés à intervenir si cela devait être constaté de nouveau.

De retour à Chef-Boutonne!

A l'initiative de l'association Surfin'Boutonne et avec l'aide de la municipalité, la **Fête de la Musique** aura lieu **Place Cail**, le **samedi 20 juin** à partir de 20 heures. Deux « bons » groupes de musique animeront cette soirée.



Une nouvelle saison

L'été arrive, le moment est venu de ressortir maillots, serviettes, tongs et crèmes solaires !

La piscine intercommunautaire rouvre ses portes **du 27 mai au 1er juillet**, les mercredis et dimanches de 15 H à 19 H.

Puis **du 4 juillet au 30 août**, aux horaires suivants :

Mardi et dimanche de 10 H 30 à 12 H 15 et de 15 H à 19 H ;

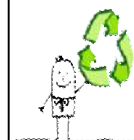
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 15 H à 19 H ;

Fermeture, tous les lundis.

Nocturne de 19H à 23H, les vendredis 17 juillet, 31 juillet, 7 août et 21 août.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le SMP (Syndicat Mellois des Piscines) au 05.49.27.01.91 ou piscines@paysmellois.org

Une bonne nouvelle



Sur le territoire de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou, on produit moins de déchets et on trie bien. Limiter les apports d'ordures ménagères et bien trier contribuent à l'amélioration des coûts de traitement de nos poubelles et influent directement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. **Ainsi, pour 2015 le taux de cette taxe est ramené à 12,64%.**

De nouvelles filières se sont également ouvertes en déchèterie. Dès maintenant les palettes, l'aluminium et les bouchons en liège peuvent être recyclés. Trions encore mieux !

Conseils et assistance

Un registre nominatif est ouvert à la mairie pour les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou handicapées et isolées, qui permet en cas de canicule et de déclenchement d'un **plan d'alerte et d'urgence** (plan canicule), de prendre contact avec ces personnes périodiquement, afin de leur apporter conseils et assistance. Ce registre conserve un **caractère confidentiel**, il ne pourra être communiqué qu'à Monsieur le Préfet, à sa demande. Si vous souhaitez être inscrit(e) sur ce registre, appelez vous-même la mairie au 05 49 29 80 04 ou faites téléphoner une tierce personne que vous connaissez. Vous recevrez à votre adresse sous 8 jours, un accusé de réception validant votre demande. Ce dispositif existe aussi en cas de grand froid.

Il est temps d'y penser!

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2015 à l'école maternelle « Les Deux Jardins » de Chef-Boutonne se feront :

- le **lundi 11 mai** de 16 H 30 à 18 H 30

- le **mardi 12 mai** de 16 H 30 à 18 H 30.

Les parents devront se munir de l'inscription scolaire faite en mairie, du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille. Pour les parents indisponibles à ces dates, merci de prendre rendez-vous avant le 31 mai (tél 05.49.29.84.04).

Attention : en raison du nombre de places limité, les enfants nés en 2013 seront tous placés sur liste d'attente.

Les taux des impôts restent stables

Les élus ont décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des impôts pour l'année 2015, malgré la diminution des dotations d'état. Les élus ont préféré diminuer certaines charges de fonctionnement afin de compenser ces baisses, tout en maintenant une possibilité d'investissement forte.

Un article détaillé dans « Couleur Boutonne » de juillet fera un point complet sur les finances locales et le choix des élus.

Un spectacle pour les tous petits...

La Médiathèque municipale de Chef-Boutonne et le Relais Petite Enfance Cœur du Poitou (RPE) ont le plaisir de proposer au public de la **petite enfance (0-6 ans)**, un spectacle de la Compagnie : PATATI ET NANANA qui s'intitule « **Et plouf ! Au fil de l'eau...** ». Les histoires sortent des livres, sont contées et théâtralisées grâce à des peluches, des projections, des lumières, de la musique d'une guitare accompagnée de chansons... Les trois conteuses : Cécilia Deligné, Céline Tricot et Francine Legrand grâce à un peu de poussière d'étoile, partagent avec le jeune public, des histoires pleines d'amour et d'humour sur le thème de l'eau.

Le spectacle aura lieu au Centre Culturel de Chef-Boutonne le **samedi 30 mai à 10 H 30**. L'entrée est gratuite pour tous.

Les places étant limitées, la **réservation est obligatoire** au Relais Petite Enfance, tél 05.49.27.91.76.

Que faire pendant les vacances?

Une animation « **Tir à l'arc** » encadrée par un animateur sportif est prévue le **5 mai**, sur le site du château, pour adulte et enfant de plus de 6 ans.

Séances d'une heure à 15 heures, 16 heures et 17 heures, sur **réservation obligatoire au 05.49.29.86.31**.

Bientôt le choix

Comme chacun le sait, les élus de la commune ont souhaité conserver la gestion de l'eau selon le mode de Délégation de Service Public (DSP).

Afin d'effectuer le choix du nouvel opérateur en octobre prochain, la consultation officielle va être lancée début mai.

Une reprise :

A compter du 1er mars, la menuiserie J-Pierre Roy est devenue la **SARL Couteau Roy**, toujours route de Sauzé.

Une nouveauté :

Dorothée Gourichon a ouvert, depuis le 3 avril, une nouvelle boutique de vêtements « **A'tout Style** », au n° 16 de la Place Cail. La boutique est ouverte du lundi 14 H 30 au samedi 19 H. Tél : 05 49 29 76 10.

Un rappel de trois aides du CCAS, toujours d'actualité

Il est rappelé d'une part que depuis le 1er mars 2015, **une aide au permis de conduire automobile** a été créée pour les jeunes Chef-Boutonnais, âgés de 18 à 25 ans. Les bénéficiaires seront financièrement aidés tant pour l'obtention du code que de la conduite, même si une partie du financement reste à leur charge. Trois jeunes peuvent encore en profiter.

D'autre part, **l'aide pour l'accès à la piscine** de Chef-Boutonne mise en place en 2010 est toujours valable. Les élus du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont renouvelé cette aide pour les mois de juillet et d'août 2015. Enfin, **l'aide « cinéma »** est elle aussi reconduite, sans changement.

Ces aides sont soumises à conditions. Pour les connaître, ainsi que les modalités pratiques, sans oublier tous les autres avantages, contactez Maryse Cornette au CCAS, en composant le 05 49 29 80 04.

Infos municipales

- La commune de Chef-Boutonne vient de recevoir le **5ème Prix national « Zéro Pesticide, 100% Bio »** dans la catégorie des villes de 2 000 à 5 000 habitants.
- Le Conseil Municipal, en mars dernier, a validé la dénomination de l'allée centrale dans la ZAC « Pigeon Pierre » route de Melle, désormais **Allée des Erables** (en rapport avec les essences plantées sur la zone, Acer Platanoïdes Deborah).
- Le « **Pôle de Santé** », 3 Espace Mérovée, a été inauguré le samedi 25 avril, en présence de nombreuses personnalités. Ce nouveau bâtiment à ossature bois héberge 4 médecins, 1 cabinet de 4 infirmières et le CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique).
- La nouvelle signalétique des bâtiments et lieux publics est en cours d'installation.
- Une zone « 30 » va être installée route de Planier.

Espace aménagé, Place Malesherbes



Malheureusement, il y a des moments où le stationnement devant l'église Notre Dame devient assez chaotique, avec des voitures un peu partout...

Afin d'améliorer cette situation, l'espace a été aménagé avec des pieux qui délimitent un parking et une entrée pour stationner sur la partie enherbée.

Merci de stationner raisonnablement pour la sécurité et le confort de tous.

Déjà la 13ème édition!

Le treizième Tournoi International de Tennis de Table aura lieu les **22, 23 et 24 mai** prochains. Des joueurs et joueuses talentueux disputeront les trophées. Profitez de cette occasion pour découvrir la fièvre de cette compétition qui s'en dégage.

Le tournoi a lieu dans le **gymnase** et l'entrée est **gratuite**.



« Le Temps » comme thème!

Amis photographes amateurs, vous pourrez, une fois de plus, montrer vos talents avec un objectif ! La commune organise un nouveau concours photos en 2015 avec comme thème : « **Le Temps** ». A chacun son interprétation ! Les candidats devront remettre leurs photographies au secrétariat de la mairie **avant le 15 juillet 2015**. Vous pouvez consulter le règlement et télécharger le formulaire d'inscription du concours sur le site de la commune ou bien les trouver à l'accueil de la mairie.

Le bilan du piégeage

La 4ème campagne de piégeage organisée par le SMBB du 15 janvier au 13 février dernier a permis de capturer **70 ragondins et 4 rats musqués**. Au total, depuis 2012, 243 ragondins et 9 rats musqués ont ainsi été piégés par une dizaine de volontaires sur notre commune. Merci à eux pour leur implication.



À ne pas manquer !

Le Cycle Chef-Boutonnais organise deux courses de qualité les 7 et 14 juin.

Le **7 juin**, c'est une course cycliste interrégionale féminine du Grand Sud-Ouest. Cette course n'a jamais eu lieu dans le Poitou-Charentes et sera un **évènement** pour Chef-Boutonne.

Le **14 juin**, il s'agit de la **course annuelle** « Prix des Commerçants et Artisans et de la Municipalité de Chef Boutonne ».

Venez nombreux encourager les coureurs cyclistes, durant ces 2 courses.

AGENDA

2 Mai	Bourse d'échange pièces auto-moto-vélo - FCB - Stade municipal - de 7 H à 18 H
8 Mai	Cérémonie commémorative au Monument aux Morts à 10 H 30
5 Mai	Animation Tir à l'arc - Site du château - A partir de 15 H
9 Mai	Vente de biens au 1 bis Rue du Département de 10 H à 12 H 30 - Tél mairie 05 49 29 80 04
14 Mai	Les Printemps de la Héronnière - Course nature 10 kms - Départ 9 H 30 de la Héronnière (sur inscription, ouvert aux licenciés ou non, certificat médical obligatoire)
22 au 25 Mai	Enduro carpes - PECH - Etang communal de Javarzay
23 au 25 Mai	Tournoi International - TTCB - Gymnase
30 Mai	Spectacle - RPE/Médiathèque - Centre Culturel - 10 H 30 (sur inscription)
30 Mai	Randonnée semi-nocturne - Amicale des Sapeurs Pompiers - Caserne de 18 H à 20 H
2 Juin	Soirée d'échange sur l'Autorité - RPE - Centre Culturel 20H15 (inscription au 0549279176)
2 Juin	Coq au vin - La Source - Centre Culturel - 12 H
6 Juin	Kermesse - A.P.E.L. Sacré Cœur - Théâtre de Verdure
6 Juin	Randonnée - Animations et Découvertes - départ de Hanc - 9 H 30 à 18 H
7 Juin	Vide coffre à jouets et vêtements - APE - Ferme du Château - 10 H à 18 H
7 Juin	Courses cyclistes régionales et interrégionales féminines du Grand Sud-Ouest - Cycle Chef-Boutonnais - toute la journée
13 Juin	Journée Sports Handicap 79 - Gymnase - A partir de 13 H 30
14 Juin	Course cycliste "Prix des Artisans, Commerçants et de la Municipalité de Chef-Boutonne" - Cycle Chef-Boutonnais
19 Juin	Don du Sang - Ferme du Château - 16 H 30 à 19 H 30
20 Juin	Gala de Danse - Foyer Culturel - Section Danse - Centre Culturel - 17 H et 21 H
20 Juin	Fête de la Musique - Surfin'Boutonne - Place Cail - 20 H
21 Juin	Brocante - FC Boutonnais - Parc du Château - toute la journée
26 Juin	Foire aux Pions de Javarzay
26 Juin	Assemblée Générale - ARBRES - Centre Culturel - 20 H 30
27 Juin	Feu d'artifice de la Foire de Javarzay - 22 H 45
4 Juillet	Fête des écoles - APE - Théâtre de Verdure
4 Juillet	Atelier peinture et manipulation - Relais Petite Enfance - Espace Voltonia - 10 H à 12 H (sur inscription au 05 49 27 91 76)
4 Juillet	Feu de la St Jean - Pique Nique - Place des Chaumias à Lussais à partir de 19 H 30

Une 2ème randonnée semi - nocturne

Le **30 mai** prochain, l'amicale des Sapeurs Pompiers organise sur la commune, comme l'an passé, une randonnée semi-nocturne, avec repas.

3 circuits seront proposés, 2 pédestres (6 et 12 kms) et 1 VTT de 30 kms.

Rendez-vous à la caserne, départ de 18 H à 20 H.

Participation de 10 € (gratuit pour les - de 12 ans), gilet fluo et lampe obligatoires.

Inscriptions aux :

06 76 90 36 95 ou
06 75 04 60 36 ou
06 71 58 19 22 aux heures des repas.

A Chef, depuis 1843!

Malheureusement après 172 ans de fonctionnement dans notre commune, les écoles du Sacré Cœur (écoles maternelle et primaire, Avenue Auguste Gaud et collège, rue de la Fontaine) ferment définitivement début juillet.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de juillet 2015. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Couleur à la une

N° 41
Mai 2015



Profitons du beau temps pour participer aux nombreuses animations programmées à Chef-Boutonne...

Fête du Sport / Faites du Sport

Le **samedi 13 juin** au complexe sportif Jacques Courivaud de Chef-Boutonne, se déroulera la 7^e édition de « Sports Handicap 79 », avec la participation de Pascal Verger, champion de Tennis de Table.

Cet après-midi sportif, ludique et festif est ouvert à tout le monde.

Le but de cette journée est :

- de faire connaître les bienfaits de la pratique sportive au public handicapé,
- de sensibiliser les responsables de clubs dits de « valides » d'appréhender les activités sportives pour personnes handicapées et de réfléchir à l'accueil de ce même public,
- de changer le regard des personnes valides sur le handicap, en leur faisant pratiquer des activités « Handisport ».

De 13 H 30 à 17 H 30, accueil du public sur 15 activités Handisport : Boccia, Sarbacane, Athlé, Basket et Rugby Fauteuil, Foot Fauteuil électrique, Torball, Showdown, Plongée, Natation, Tennis de Table Tennis, Cécipétanque, Tir Sportif, Golf.

Puis **de 18 H à 19 H 30**, **match de gala de Rugby Fauteuil entre les équipes** du Stade Niortais et de Panazol (87).

L'après-midi se clôturera par la remise des trophées sportifs de l'année 2014-2015 et par le verre de l'amitié, le tout en musique, avec la participation du groupe « Just Brass 79 ». **Entrée gratuite.**

Enfin les travaux dans l'avenue

Comme chacun le sait, des désordres importants étaient à déplorer après la rénovation complète de l'avenue de l'Hôtel de Ville. Plusieurs expertises ont été effectuées et il a fallu du temps, trop de temps, pour que les compagnies d'assurance se mettent d'accord.

C'est enfin chose faite et un protocole d'accord vient d'être signé.

Les travaux, d'un montant de 152 000 €, vont être réalisés **à partir du 4 mai**. Les bétons désactivés, en mauvais état sur la voie, seront enlevés et remplacés par de l'enrobé avec une résine. Plus de 1000 m² d'enrobé seront également refaits. Enfin, des pavés en face de l'église de Javarzay, seront déposés et reposés. Nous en profiterons pour modifier l'accès à cette place afin de protéger d'une part son état et d'autre part obliger les véhicules (les poids lourds) à rester sur la voie.

Durant ces travaux, **la route sera totalement fermée** à la circulation et nous nous excusons pour les désagréments que cela va vous créer, mais il est nécessaire que ces travaux se réalisent enfin.

Une vente à Javarzay

En vue de l'aménagement du carrefour de Javarzay, la démolition de l'ensemble des immeubles situés aux 4 avenue des Fils Fouquaud et 1 bis, rue du Département est programmée pour le début juin et sera effectuée par l'entreprise MLTP de St Martin d'Entraigues.

Avant cette démolition, la commune de Chef-Boutonne organise une vente de biens mobiliers : **le samedi 9 mai 2015 à 10h**, qui sera **précédée d'une visite libre des lieux à partir de 9 H**. Le paiement et l'enlèvement de ces biens s'effectueront de suite. Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Sylvie Magnain au 06.79.54.18.07, à Joël Proust au 06.99.88.63.44 ou directement à la mairie au 05.49.29.80.04.

Dans « Couleur Boutonne » de juillet, un article déclinera le projet d'aménagement des rues des Fils Fouquaud et du Département dans sa globalité.



Retrouvez les informations sur Chef-Boutonne, sur le site internet de la commune :

www.chef-boutonne.fr ou en consultant le profil « Commune de Chef-Boutonne » sur Facebook.